



OSISKO CONSOLIDE SON ÉQUIPE DE DIRECTION

(Montréal, le 11 février 2020) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX et NYSE : OR) (« **Osisko** ») a le plaisir d'annoncer que le conseil d'administration a nommé M. Frédéric Ruel au poste de chef de la direction financière et vice-président aux finances, M. Iain Farmer au poste de vice-président, développement corporatif et M. Benoit Brunet au poste de vice-président, stratégie d'affaires. Les nominations de MM. Ruel, Farmer et Brunet entreront en vigueur le 20 février 2020 suite à la publication des états financiers consolidés annuels.

M. Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a mentionné : « Je suis extrêmement heureux des annonces d'aujourd'hui, lesquelles soulignent l'évolution de notre équipe. Sous la direction du président nouvellement nommé, Osisko est en excellente position pour aborder ses prochaines phases de croissance. Je félicite Frédéric et Iain qui abordent naturellement et de façon pleinement méritée les prochaines étapes de leur carrière chez Osisko. Je souhaite également la bienvenue à Benoit au sein de notre équipe et compte sur son expertise en capitaux privés afin d'appuyer Osisko dans l'évolution du North Spirit Discovery Group. »

M. Frédéric Ruel occupait le poste de vice-président et contrôleur corporatif chez Osisko depuis 2015 et permet une transition harmonieuse vers le poste de chef de la direction financière et vice-président aux finances. M. Ruel est impliqué dans l'industrie minière depuis plus de 12 ans. Il est un professionnel aguerri de la finance détenant plus de 20 ans d'expérience en information financière et en finance. Il a également occupé divers postes au sein d'autres sociétés publiques du secteur minier, incluant les postes de chef de la direction financière de NioGold Mining Corporation, de vice-président, contrôleur corporatif de Ressources Falco Ltée, et de directeur de l'information financière chez Corporation Minière Osisko et Consolidated Thompson Iron Mines. Frédéric a débuté sa carrière en tant qu'auditeur au sein d'une firme comptable de premier plan où il aura travaillé plus de sept ans. Il est membre de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec et est titulaire d'une maîtrise en sciences comptables de l'Université de Sherbrooke.

M. Iain Farmer est impliqué dans l'industrie minière depuis 9 ans et occupait récemment le poste de directeur des évaluations pour Osisko où ses responsabilités incluaient l'évaluation financière et technique d'investissements, ainsi que la création et l'exécution de transactions. Avant de se joindre à Osisko, Iain a travaillé en recherche sur les actions couvrant le secteur minier. Iain détient un baccalauréat et une maîtrise en génie minier de l'Université McGill, ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la *Goodman School of Investment Management* de l'Université Concordia, et détient la certification d'analyste financier agréé (CFA) depuis 2016.

M. Benoit Brunet s'est joint à Osisko en provenance du groupe de capitaux privé du Québec de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), l'un des investisseurs institutionnels les plus importants en Amérique du Nord, où il a contribué à déployer 700 millions de dollars dans le secteur minier à travers la province de Québec. Il supervisait jusqu'à tout récemment des investissements d'approximativement 1,5 milliard de dollars et est reconnu pour avoir structuré des instruments financiers innovants pour quelques-uns des plus importants projets miniers de la région. M. Brunet a travaillé de près avec l'équipe de direction d'Osisko au cours des dernières années et détient une connaissance approfondie du portefeuille d'actifs d'Osisko. Avant de se joindre à la Caisse, M. Brunet a travaillé chez PricewaterhouseCoppers LLP au sein du groupe de certification à Montréal. M. Brunet détient le titre de CPA et des diplômes de premier et de deuxième cycle en comptabilité de l'Université du Québec à Montréal.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur cinq actifs clés, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada, et une participation de 100 % dans le projet aurifère Cariboo dont le développement est prévu via la plateforme North Spirit Discovery Group. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,9 % dans Minière Osisko Inc., de 17,9 % dans Métaux Osisko et de 19,9 % dans Ressources Falco Ltée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Sandeep Singh
Président
Tél. (514) 940-0670
ssingh@osiskogr.com

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, la capacité d'Osisko de réaliser le plein potentiel de ses investissements dans le projet Cariboo par son développement dans les délais prévus et selon des termes acceptables pour Osisko. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités; ces risques et incertitudes incluent, entre autres, les risques liés à la capacité d'Osisko de continuer le développement de ses projets.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.